



## **GROUPE DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Colloque « La Responsabilité Sociétale d'Entreprise dans les industries Agro-alimentaires en Afrique »**

Mardi 24 novembre 2009  
SOMDIAA - 39, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris

### **COMPTE RENDU DU**

### **8° COLLOQUE DU GROUPE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Les entreprises membres du « Groupe Développement Durable » du CIAN ont tenu un colloque le 24 novembre au Siège de SOMDIAA, sur le thème de la « Responsabilité Sociétale d'Entreprise dans les industries agroalimentaires en Afrique »

Etaient représentées les entreprises : Groupe Somdiaa, La Compagnie Fruitière, Caita Imperial Tobacco, CFAO, L'Air Liquide, Geopost Intercontinental, Vinci Construction, Sogea-Satom et également le secteur bancaire avec la participation de Bank of Africa Gie, L'ouverture du colloque étant faite par **M. Stephen DECAM**, secrétaire général du CIAN, sont intervenus successivement :

Dans une première partie du colloque:

**M. Georges DEBANE**, président du Groupe Développement Durable du CIAN, sur l'évolution de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il a présenté le positionnement des parties prenantes, de leurs attentes par rapport à la RSE et souligné la « démarche volontaire » des entreprises.

**M. Philippe de COUET** secrétaire général du Groupe SOMDIAA a ensuite présenté les engagements de son groupe en termes de Responsabilité Sociétale.

Le groupe SOMDIAA cherchant à répondre aux exigences des parties prenantes de ses activités, a adopté une démarche globale sur la qualité de ses produits et l'environnement de ses salariés en Afrique. Gérer la Sécurité et la Santé au travail signifie connaître et résoudre les problèmes liés aux conditions de travail, s'adapter à l'environnement et par conséquent améliorer la performance de l'entreprise.

Dans ce contexte, au sein du groupe a été créé un Comité de Pilotage ad hoc afin de définir les indicateurs clés de cette performance et de mettre en place un système de reporting des activités sociales et environnementales. Le travail du Comité est animé et appuyé par le Responsable Régional Qualité Environnement Sécurité et les décisions du Comité sont appliquées par les filiales du groupe.

**M. Alexandre VILGRAIN** président du CIAN, président directeur général de SOMDIAA participant à ce colloque, a affirmé sa forte volonté de poursuivre le développement de son entreprise sur le sol africain en intensifiant les actions RSE.

**M. Remi TESSIER** responsable Développement Durable de la COMPAGNIE FRUITIERE (CF) est ensuite intervenu sur les enjeux, les actions et les perspectives de sa Compagnie et plus spécifiquement sur le rôle de la Direction RH et de la Direction Qualité et Environnement dans la mise en œuvre concrète sur le terrain.

L'entreprise cultive les bananes, les ananas et les tomates cerise. Les plantations se trouvent généralement loin des services de base : l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation et le transport.

En prenant en compte ces éléments, la CF intervient sur le terrain par le biais de la Direction RH (DRH) et la Direction Qualité et Environnement (DQE).

Pour les travailleurs et leurs familles, la DRH joue un rôle de créateur ou de facilitateur d'accès aux soins, au logement et à l'éducation, en mettant en place les infirmeries, les maternités, les ambulances, les laboratoires d'analyse, les équipements pour les salles d'hôpitaux locaux et les écoles, tout en assurant l'accès permanent à l'eau potable...

Parmi les actions contrôlées la DQE organise, contrôle les « Bonnes pratiques agricoles » BPA qui recouvrent l'usage raisonné des produits phytosanitaires, des engrais, de l'irrigation ainsi que l'ensemble des techniques culturales et des soins aux fruits afin d'assurer la préservation de l'environnement et la sécurité du personnel.

Dans une seconde partie,

Pour la première fois dans nos colloques, nous avons invité le secteur associatif au travers de l'ONG CARE France à présenter au Groupe sa vision des partenariats ONG- Entreprise vers la co-crédation de valeur.

**Mme Fabienne POUYADOU** Directrice des partenariats entreprise et **M. Julien GROUILLET** responsable des partenariats de CARE France sont intervenus pour montrer l'évolution des partenariats et le bénéfice mutuel pour les 2 parties.

Care est une association de solidarité internationale non confessionnelle et apolitique reconnue d'utilité publique. Care France dispose d'une équipe dédiée aux partenariats qui accompagne les entreprises dans leur démarche sociétale dans les pays du sud.

Les étapes des relations ONG – entreprises évoluent de la phase d'observation mutuelle, à une phase de dialogue puis d'une phase de co-crédation. Cette dernière est caractérisée par l'application des méthodes participatives et la co-construction des modèles pérennes et efficaces de la collaboration.

Pour le secteur privé, les ONG sont des sources des connaissances concrètes du terrain, elles aident à distribuer les fonds des entreprises destinés aux collectivités locales. Elles ont une vision critique extérieure de l'entreprise, tout en apportant de l'expertise technique liée à des problématiques de développement durable.

Ce colloque a été une nouvelle fois l'occasion pour les entreprises représentées de débattre et d'échanger sur les expériences et les actions menées sur le terrain par chacune d'entre elles. .

Les entreprises souhaitent poursuivre les débats sur les limites de la Responsabilité Sociétale des Entreprises RSE et sur les partenariats Entreprise-ONG. Les futurs colloques du Groupe Développement Durable du CIAN seront organisés en ce sens.

Georges DEBANE

Elena RAZVOZZHAEVA stagiaire